

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5243 - LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

PROTECTION SOCIALE

Des évaluateurs de la Banque mondiale attendus à Brazzaville

Une mission d'experts de la Banque mondiale séjournera du 21 septembre au 2 octobre à Brazzaville et à Pointe-Noire pour faire le point sur le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes.

Les émissaires de l'institution de Bretton-woods effectueront des entretiens, revues des indicateurs et visites de sites susceptibles d'accueillir de nouvelles crèches communautaires.

Page 16

HOMMAGE

Le Sicom se souvient de Jean-Paul Pigasse



Les intervenants lors du panel

Le Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) a rendu hommage au fondateur du quotidien « **Les Dépêches de Brazzaville** », Jean-Paul Pigasse. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lui a décerné une attestation. Par ailleurs, un panel consacré à son parcours et à son apport remarquable au rayonnement de la profession journalistique au Congo a ponctué les assises.

Page 8 et 9

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Quatre filières pour soutenir la croissance



Les parties prenantes en discussions

Le bois transformé, la logistique portuaire, la mouture du maïs et l'aquaculture pourraient générer jusqu'à 22 200 emplois et attirer 1,4 milliard de dollars d'investissements privés d'ici 2030. C'est la principale conclusion du Diagnostic-pays du secteur privé présenté, le 17 septembre, à Brazzaville par la Société financière internationale, filiale du Groupe de la Banque mondiale. À condition, préviennent les opérateurs, que soit d'abord réglée la question de l'énergie.

Page 3

CONFLIT HOMME-FAUNE

Les communautés réclament un mécanisme de réparation

Les représentants des populations autochtones, de la société civile, des

pouvoirs publics et des partenaires techniques, réunis le 18 septembre à Brazzaville, ont plaidé pour une réforme du régime d'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage. Le dispositif actuel adossé à un décret de 1986 et les mécanismes assurantiels ne couvrent qu'une fraction des pertes.

Page 16

Éditorial

Merci

Page 2



Les participants à l'ouverture des travaux

ÉDITORIAL

Merci

Dans le sillage du salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom), organisé à Brazzaville du 17 au 19 septembre 2026, le souvenir du Fondateur du groupe de presse ADIAC/Les Dépêches de Brazzaville est remonté en surface.

Devant une assistance nombreuse, au deuxième jour de l'événement, des panelistes ont rappelé, témoignages à l'appui, le parcours de l'homme qui a façonné un outil d'information de référence et l'a mis au service du Congo, de l'Afrique et du monde.

En 1998, quand Jean-Paul créé son entreprise de presse, il ne savait pas que les temps durs de cette période post-conflit allaient jouer en sa faveur, être à force de persévérance et de rigueur, le point de départ d'une aventure humaine hors du commun.

Le résultat sera édifiant : un quotidien (enfin) pour le Congo, un pays pourtant de culture éditoriale qui ne l'avait depuis lors jamais trouvé, malgré un foisonnement de titres notamment au sortir de la libéralisation de la presse à la faveur de la Conférence nationale souveraine de 1991.

En optant pour un hommage appuyé à Jean-Paul Pigasse, un peu plus de deux mois après sa disparition qui fut ponctuée par des mobilisations du même attrait, le Sicom et ses initiateurs dont nous saluons le professionnalisme ont voulu passer un message : le fondateur des Dépêches de Brazzaville a magnifié le métier de journaliste et son œuvre traversera les générations.

Nous, journalistes des Dépêches de Brazzaville, fiers de notre appartenance à l'Agence d'information d'Afrique centrale qui en sommes les héritiers directs, nous leur disons un grand merci.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTICIPATION POLITIQUE

Les jeunes invités à ne pas céder à la manipulation

A quelques mois des élections législatives et locales, l'ONG "Avenir Nepad Congo" a organisé récemment, dans le cadre de son initiative « Café citoyen », une conférence-débat sur le thème « Radicalité éthique et participation politique de la jeunesse congolaise ». Il en est ressorti de cet échange animé par le philosophe Didier Ngalebaye que les jeunes, fortement manipulés par les hommes politiques, doivent prendre conscience pour résister à toute manipulation.

Enseignant chercheur, maître de conférence de philosophie à l'université Marien-Ngoubi, Didier Ngalebaye a, dans son exposé, souligné que les jeunes représentent 76% de la population congolaise et contribuent à 70% de la victoire électorale. Dans sa démarche critique, l'orateur soutient qu'en dépit de son poids démographique, la jeunesse congolaise est victime de la pire manipulation des politiciens. Lors des échéances électorales, a précisé Didier Ngalebaye, ces politiciens, dans la quête des postes de responsabilité, utilisent les jeunes, en leur promettant toutes les merveilles du monde. « Les jeunes sont pris en otage par la génération d'après les indépendances, qui les a contraints à travailler et à faire certaines choses contre leurs propres intérêts, en profitant de leur naïveté, ignorance et manque de discernement. Cela constitue un réel malentendu dans le cadre du dialogue intergénérationnel, car ces politiciens travaillent avec l'objectif de maintenir leur capacité financière afin de garantir l'héritage de leurs enfants au détriment des jeunes qui les ont soutenus », a souligné Didier Ngalebaye.



Les organisateurs, les exposants et les participants posant en groupe à l'issue de la cérémonie/Adiac

La radicalité éthique, une meilleure option

Au regard des manipulations et des maltraitements que les jeunes subissent, le philosophe estime que l'unique solution pour ces jeunes reste leur propre prise en charge. C'est pour cela que Didier Ngalebaye leur conseille la « radicalité éthique ». Le concept, selon lui, n'est nullement l'incitation à la révolte populaire ou à la violence, plutôt une prise de conscience personnelle pour ne plus accepter d'être manipulé. « J'ai utilisé le terme radicalité ici pour inciter ces jeunes à s'auto psychanalyser et comprendre la racine des problèmes afin de prendre la ferme décision de sortir de cette asservissement et de se révolter contre ces vieux qui n'ont pas les mêmes intérêts qu'eux », a indiqué le philosophe.

Ainsi, pour qu'ils soient libres et maître de leur destin, Didier Ngalebaye les a invités à démissionner massivement dans ce qu'il appelle les « Ethno-partis politiques » afin qu'ils créent leurs propres formations politiques qui leur permettront de se présenter aux prochaines élections. Créée en 2004, Avenir Nepad Congo est une organisation non gouvernementale qui œuvre pour la promotion des droits humains, la justice sociale, la démocratie et l'autonomisation des populations vulnérables à travers des projets communautaires. Depuis un moment, à travers son nouveau concept "Café citoyen", elle organise des conférences-débats pour édifier sur un certain nombre de problématiques. Avenir Nepad Congo a pour coordonnateur le Dr Etanislav Ngodi.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Quatre filières appelées à soutenir la croissance

Le bois transformé, la logistique portuaire, la mouture du maïs et l'aquaculture pourraient générer jusqu'à 22 200 emplois et attirer 1,4 milliard de dollars d'investissements privés d'ici 2030. C'est la principale conclusion du Diagnostic-pays du secteur privé (CPSD) présenté, le 17 septembre à Brazzaville, par la Société financière internationale (IFC), filiale du Groupe de la Banque mondiale(BM). À condition, préviennent les opérateurs, que soit d'abord réglée la question de l'énergie.

Les résultats de plusieurs mois d'étude ont été présentés en présence des ministres de l'Économie, Ludovic Ngatsé, du Développement industriel, Michel Djombo, de la Sécurité sociale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et le ministre délégué à la Culture, Prince Bertrand Bahamboula, ainsi que des parlementaires, des représentants du patronat et des bailleurs. Ce diagnostic du secteur privé congolais qui, plutôt que de dresser l'inventaire des obstacles, s'attache à identifier quatre filières capables de produire des résultats rapides.

Le bois transformé arrive en tête. Un meilleur accès à la matière première, des règles plus lisibles et une transformation locale accrue permettraient, selon Maty Konté, économiste senior à la BM, de créer entre 5 300 et 11 500 emplois et de mobiliser de 560 millions à 1,1 milliard de dollars. « La logistique portuaire offre également un potentiel majeur », a souligné Maty Konté. Pour le directeur de division pour l'Afrique centrale et le Nigeria à l'IFC, Olivier Buyoya, une plus grande efficacité du port de Pointe-Noire et du corridor Pointe-Noire-Brazzaville, notamment grâce à la modernisation des procédures douanières, pourrait renforcer le rôle du Congo comme porte d'entrée régionale, créer 2 000 à 6 000

emplois et attirer 70 à 200 millions de dollars d'investissements. Dans l'agro-industrie, la mouture du maïs générerait 400 à 1 100 emplois directs et 24 à 72 millions de dollars, sous réserve d'une gouvernance plus claire, d'un meilleur accès aux intrants et du renforcement de la chaîne du froid. L'aquaculture complète le quatuor.

Olivier Buyoya n'a pas éludé les deux obstacles remontés par les participants : l'accès à une énergie abondante et compétitive, et le financement des PME et PMI. Sur le premier, il a cité les discussions en cours pour réformer la société nationale d'électricité, les investissements dans le transport régional et une rencontre, la veille, avec le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, autour de projets de production de l'électricité. Sur le second, la mise en place de lignes de financement et de garantie auprès des banques commerciales. « Les défis sont là, mais le plus important, c'est la volonté de pouvoir progresser », a-t-il insisté.

Un changement de modèle souhaité

Pour le ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, le rapport arrive au bon moment. Une décennie de



Les parties prenantes en discussions/Adiac

chocs internes et externes a réduit les marges budgétaires de l'État, au point que le budget d'investissement a servi de variable d'ajustement pour préserver les équilibres macroéconomiques. D'où la révision du modèle de développement, inscrite dans la vision Congo 2063 et dans le Plan national de développement 2027-2031 en préparation. « Je voudrais ici rappeler que cette orientation n'est pas une posture politique », a-t-il averti, avant d'esquisser le nouveau partage des rôles avec un État recentré sur ses fonctions régaliennes, les infrastructures de base et la régulation.

Les recommandations du CPSD, a-t-il annoncé, seront examinées dans le cadre d'un dialogue avec le secteur privé ouvert dans les prochaines semaines. Son collègue du Développement industriel, des Zones économiques spéciales(ZES) et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, y voit un « point de vue additionnel » utile. « L'État pose des infrastructures, crée le cadre, et des fois il nous manque ce point de vue additionnel qui est comment valoriser tous ces investissements faits par l'État », a-t-il reconnu, rappelant que les ZES, aujourd'hui

ouvertes à l'ensemble des activités industrielles, pourraient accueillir les filières identifiées.

Le patronat ramène le débat à l'électricité

Interrogée sur la principale contrainte du moment, la secrétaire générale permanente d'UNI Congo, Nancy Chenard, a été catégorique. « Quand on voit les queues qu'on a dans nos stations-service, quand on voit le nombre de sociétés qui ont dû arrêter des lignes de production par manque d'énergie (...), c'est l'accès à l'énergie », a-t-elle déclaré. Certaines entreprises, faute de réseau fiable, tournent en permanence au groupe électrogène, ce qui renchérit les coûts de production et rogne leur compétitivité. Le deuxième grief, plus structurel, concerne l'instabilité du cadre juridique. La responsable patronale a cité des textes de hiérarchie inférieure venant contredire des textes supérieurs, et un nouveau code minier qui, selon elle, remet en cause des contrats de partage de production déjà signés, conduisant des sociétés à suspendre leurs projets. Le climat des affaires dans son ensemble, c'est vraiment un problème capital, parce que ça nous empêche de faire venir les investisseurs.

Fiacre Kombo

LE FIN MOT DU JOUR

Attachez vos ceintures

C'est évident. La recomposition des équilibres stratégiques qui se déroule sous nos yeux prendra du temps avant que ne soient posées des fondations solides.

Pour l'instant, les crises au Moyen-Orient et en Ukraine constituent des postes d'observation privilégiés du chamboulement en cours. Mais des postes qui ne livrent pas encore toutes les clés permettant de savoir à quoi ressembleront les relations internationales dans les échéances prochaines.

Sur le conflit russo-ukrainien, un temps les principaux acteurs à Moscou et à Kiev avançaient qu'ils sont disposés à relancer les pourparlers pour parvenir à une solution négociée pour, du jour au lendemain, durcir leurs positions. Un temps, les États-Unis, considérés comme la pièce maîtresse indispensable pour mettre un terme à la guerre, amorcent le pas dans cette direction pour soudainement reculer de deux pas, douchant tous les espoirs.

Sur la crise au Moyen-Orient, un temps Washington et Téhéran expriment leur volonté d'arrêter les hostilités, aussitôt après, alors qu'ils sont attendus sur ce chantier de l'apaisement, Américains et Iraniens - la rhétorique apprise par cœur - se renvoient et des quolibets et des projectiles clamant haut et fort qu'ils sont prêts à en découdre.

Entre-temps, autour des Brics, le Sud dit global essaye, autant que faire se peut, de cheminer vers la réalisation d'un ensemble décidé à se passer des influences extérieures tout en évitant avec précaution de rompre avec leurs alliés traditionnels respectifs.

Du côté de l'Europe, sans que l'on parle encore de coup de foudre ou de remariage après des années de divorce, le Canada et le Royaume-Uni regardent désormais plus ou moins raisonnablement en direction de Bruxelles. La raison en est le froid, pas encore rude, mais déjà assez persistant, provoqué par les changements de cap répétés de la politique extérieure du protecteur historique qu'était jusque-là pour eux tous réunis l'Oncle Sam.

Une chose est sûre, l'une des explications de cette incertitude grandissante étant le parti pris de chaque camp pour ses intérêts propres le plus souvent au détriment de l'autre, la zone de turbulence dans laquelle se trouve le monde aujourd'hui couvrira encore de longues distances.

Attachez vos ceintures, rappellent les hôtesses de l'air à l'endroit des passagers en guise de précaution. Et si nous étions tous du voyage ?

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

N° 001-26/MSSPSSN/CAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(Large diffusion)

Le ministère de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale informe les cabinets d'études, bureaux d'études ou consultants spécialisés, du lancement, par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS) qui regroupe dix-huit (18) Etats membres, d'un appel d'offres international en vue de la sélection d'un prestataire, personne morale devant réaliser l'audit institutionnel et fonctionnel de la conférence.

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection des cabinets disposant des compétences techniques, de l'expérience et des références nécessaires pour réaliser cet audit.

Les termes de référence contenant le dossier d'appel d'offres et le cahier de charges peuvent être téléchargés dans la partie documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org) à partir du 07 août 2026.

Les offres rédigées conformément au cahier de charges, doivent être déposées au plus tard, le 21 septembre 2026 à 12 heures GMT à l'adresse suivante :

Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2,
En face du CHU CAMPUS,
Derrière la Pharmacie Univers Santé,
Boîte postale : IBP 1228 LOME 1-TOGO,
Email : cipres@lacipres.org
Tél : 00228 22 26 17 94 / 00228 22 26 20 45,

Moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) f CFA ou cent cinquante-trois (153) Euros par virement à Ecobank-TOGO sur le compte référencé ci-après :

-Intitulé du compte : CIPRES

-Code Swift : ECOCTGTG

-Numéro de compte : 140036455002

-Clé RIB : 88

-IBAN : TG05501700114003645500288

La direction générale de la sécurité sociale est chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large diffusion du présent appel d'offres par voie d'affichage, de publication sur les supports institutionnels et, le cas échéant, par voie de presse et sur les plateformes numériques officielles.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à cette direction générale, située au 4ème étage du bâtiment du ministère en charge de la justice.

Fait à Brazzaville, le 31 AOUT 2026
Le Ministre

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

N° 002-26/MSSPSSN/CAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(Large diffusion)

Le ministère de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale informe les cabinets d'études, bureaux d'études ou consultants spécialisés, du lancement, par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS) qui regroupe dix-huit (18) Etats membres, d'un appel d'offres international en vue de la sélection d'un prestataire, personne morale devant procéder à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection des cabinets disposant des compétences techniques, de l'expérience et des références nécessaires pour procéder à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Les termes de référence contenant le dossier d'appel d'offres et le cahier de charges peuvent être téléchargés dans la partie documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org) à partir du 07 août 2026.

Les offres rédigées conformément au cahier de charges, doivent être déposées au plus tard, le 21 septembre 2026 à 12 heures GMT à l'adresse suivante :

Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2,
En face du CHU CAMPUS,
Derrière la Pharmacie Univers Santé,
Boîte postale : IBP 1228 LOME 1-TOGO,
Email : cipres@lacipres.org

Tél : 00228 22 26 17 94 / 00228 22 26 20 45,

Moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) f CFA ou cent cinquante-trois (153) Euros par virement à Ecobank-TOGO sur le compte référencé ci-après :

-Intitulé du compte : CIPRES

-Code Swift : ECOCTGTG

-Numéro de compte : 140036455002

-Clé RIB : 88

-IBAN : TG05501700114003645500288

La direction générale de la sécurité sociale est chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large diffusion du présent appel d'offres par voie d'affichage, de publication sur les supports institutionnels et, le cas échéant, par voie de presse et sur les plateformes numériques officielles.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à cette direction générale, située au 4ème étage du bâtiment du ministère en charge de la justice.

Fait à Brazzaville, le 31 AOUT 2026
Le Ministre

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAMBOMA

Alain Ndinga dévoile ses quatre priorités

Assainissement et salubrité publique ; sécurité et quiétude des citoyens ; dynamisme économique et organisation des marchés ainsi que proximité et écoute, telles sont les quatre priorités de la feuille de route du nouvel administrateur-maire de la communauté urbaine de Gamboma, Alain Ndinga.

Nommé récemment par décret présidentiel à la tête de la mairie du chef-lieu du département de la Nkén-Alima, Alain Ndinga a dévoilé ses priorités le 16 septembre à l'occasion de son intronisation par la préfète Alphonsine Akobé Opangana. « Désormais installé officiellement dans les fonctions d'administrateur-maire de la communauté urbaine de Gamboma, non seulement je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait, mais aussi et surtout la noblesse et l'ampleur de la responsabilité qui m'incombe », a-t-il reconnu devant les autorités départementales et la population, remerciant les plus hautes autorités du pays qui ont contribué à son élévation à ce poste.

Sous le leadership de la préfète du département de la Nkén-Alima, le nouvel administrateur-maire de Gamboma entend mettre un accent sur l'assainissement et la salubrité publique. L'objectif étant de garantir à la ville sa propreté et un environnement décent pour le bien-être de tous. Quant à la sécurité et la quiétude des citoyens, Alain Ndinga mise sur une collaboration étroite avec les forces de l'ordre et les chefs de quartiers pour « lutter sans relâche contre le banditisme urbain » afin que chaque habitant puisse circuler et entreprendre librement en toute sérénité. « Nous renforcerons également le lien social entre les générations », a-t-il promis.

Donner le meilleur de lui-même

Troisième et quatrième priorités : le dynamisme économique et l'or-



Alphonsine Akobé Opangana intronisant Alain Ndinga/DR

ganisation des marchés ainsi que la proximité et l'écoute. A travers ces deux axes prioritaires, il pense que Gamboma ne vit que de son commerce. « Ensemble, nous allons travailler à dynamiser notre ville et soutenir nos commerces. La mairie sera une maison ouverte à toutes et à tous », a-t-il rassuré.

Cadre de l'administration du territoire, l'administrateur-maire de Gamboma entend mettre à contribution son expertise à la tête de la communauté urbaine. C'est ainsi qu'il s'est engagé à donner le meilleur de lui-même en accomplissant sa mission avec loyauté, dévouement et intégrité, dans le strict respect des lois et règlements de la République. S'adressant à la population de Gamboma y compris ceux qu'il appelle « vénérables anciens,

dépositaires de la sagesse millénaire », Alain Ndinga a demandé les clés de la ville. « Votre administrateur-maire, donc votre serviteur, est là devant vous. Recevez-moi. Recevez-moi les bras ouverts. Recevez-moi les cœurs ouverts, les esprits ouverts. Je suis des vôtres. Sans votre implication et votre complicité à ses côtés, votre administrateur-maire que je suis ne saurait opérer des miracles pour donner à la cité des berges de la Nkén son lustre et son éclat », a-t-il signifié.

Comptant sur l'appui des services déconcentrés de l'Etat, il a rappelé la nécessité pour chaque acteur de contribuer, à l'échelle de la communauté urbaine, à « l'accélération de la marche vers le développement ». Un autre engagement pris : veiller

à ce que la municipalité reste accessible, humaine et à l'écoute des préoccupations quotidiennes des administrés. Il s'est, par ailleurs, tout mettre en œuvre pour écrire une nouvelle page de l'histoire de Gam-city. Alain Ndinga a, enfin, demandé à ses collaborateurs le culte du travail bien fait dans la rigueur, la discipline et la responsabilité conformément aux textes en vigueur. Pour lui, la raison d'être d'une mairie, c'est d'accomplir, avec efficacité et efficience, le service public, bref la satisfaction de l'intérêt général.

Alain Ndinga en quelques mots

Né le 4 octobre 1979 à Katsoko, dans le district d'Owando, Alain Ndinga est un administrateur des SAF, de 7^e échelon. Intégré à la

Fonction publique en 2002 au ministère de la Communication, il a été affecté à la Direction générale de la télévision nationale congolaise en janvier 2003. Sa licence en géographie, option Aménagement du territoire, obtenue en 2003 à l'Université Marien-Ngouabi, lui ouvre, à partir de 2008, la voie de la Direction générale des affaires électorales (DGAE) en qualité de chef de bureau de la carte électorale. Alain Ndinga occupa cette fonction jusqu'en 2016, année de sa nomination au poste de directeur départemental des Affaires électorales de la Lékoumou.

Depuis 2020, il assumait les fonctions de directeur départemental des Affaires électorales de Brazzaville. Il a aussi assuré l'intérim du directeur départemental des collectivités locales de Brazzaville entre 2024 et 2025. Président de la Commission locale électorale de l'Île Mbamou dans le cadre de l'élection présidentielle de mars 2026, le nouvel administrateur-maire de Gamboma est un cadre rompu de la territoriale. « Ainsi, de 2002 à 2026, soit plus de deux décennies au service de l'administration publique, M. Alain Ndinga a progressivement construit une expérience professionnelle diversifiée marquée par la formation continue, la mobilité professionnelle et l'exercice des responsabilités croissantes, depuis les fonctions de chef de bureau jusqu'à celles de directeur départemental », peut-on lire dans sa notice biographique.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNE DE OUENZÉ

Grâce Ivossot poursuivra ses engagements

L'administratrice-maire de l'arrondissement 5 Ouénzé, Grâce Steph Antonetty Ivossot, a officiellement été installée dans ses fonctions, le 18 septembre, par le préfet de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo. En présence des autorités politiques et administratives, Grâce Steph Antonetty Ivossot s'est engagée à travailler avec dévouement, conscience et responsabilité pour le bien-être de sa commune.

Reconduite à ce poste après l'avoir occupé pendant une année, l'administratrice-maire a tenu, en premier lieu, à remercier l'exécutif pour la confiance renouvelée en sa personne. Prononçant son programme d'action devant les habitants de sa commune, la première citoyenne de Ouénzé s'est engagée à créer un climat de travail porteur pour l'administration, à servir la population de son arrondissement, à renforcer l'assainissement urbain, à améliorer le cadre de vie et à lutter contre les antivaleurs. « Tout ce qui doit être fait dans la mesure de nos capacités le sera, afin de créer toutes les conditions

de veiller, renforcer et assurer la sécurité de nos paisibles concitoyens », a-t-elle déclaré.

Elle promet, par ailleurs, de s'inscrire sans relâche dans la chaîne de commandement, dans le respect de la hiérarchie territoriale et d'exercer sa fonction conformément aux textes en vigueur.

Évoquant les échéances électorales de 2027, l'administratrice-maire a lancé un appel aux élus nationaux et locaux afin que la dignité et le sens de l'intérêt national soient toujours préservés. Elle a invité la population à considérer la politique comme un



Grâce Steph Antonetty Ivossot s'inclinant devant le drapeau national/Adiac

jeu, tout en soulignant que la paix au Congo n'a pas de prix et que l'unité nationale est un bien trop précieux pour être mis en danger.

A cet effet, le préfet du département de Brazzaville, Yves

Bodler Ngongo, a convié désormais son représentant dans la circonscription de Ouénzé à veiller au respect des lois et règlements en matière de sécurité, de maintien de l'ordre et de protection de la popula-

tion, de prendre les mesures nécessaires à la prévention ou à la lutte contre les calamités.

Elle est aussi appelée à dresser un rapport trimestriel au maire de la commune de Brazzaville, de prendre toutes les mesures relatives à l'entretien des voiries, des espaces et jardins publics, de suivre l'exécution des travaux municipaux, de procéder chaque année au recensement administratif et à vocation d'état civil ainsi qu'au recensement des personnes impossibles, et d'établir les listes électorales et procéder à leurs révisions périodiques.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FEMMES ET MÉDIAS

Compétences et formation au cœur des défis

La place des femmes dans les médias et les défis liés à leur évolution professionnelle ont été au centre d'un panel organisé, le 19 septembre, à Brazzaville dans le cadre du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom). Les échanges ont notamment porté sur l'accès aux postes de responsabilité, la formation, le harcèlement sexuel et l'adaptation aux mutations numériques.

De leur présence devant les caméras et derrière les micros à leur participation aux instances de décision, les femmes ont progressivement gagné du terrain dans le paysage médiatique. Pour les intervenantes, cette évolution doit désormais s'accompagner d'une plus grande capacité à prendre des responsabilités et à s'imposer par la compétence.

Pour Yolande Bodiong, journaliste et promotrice de télévision au Cameroun, la représentativité des femmes dans les médias ne doit pas seulement dépendre de la volonté de leur accorder une place. Elle estime que les professionnelles doivent davantage miser sur leurs compétences et leur capacité à évoluer dans un secteur en pleine transformation.

« Il faut que la femme prenne sa place, l'arrache et ne l'attende pas. Les femmes doivent s'adapter notamment aux nouvelles exigences liées au numérique et aux réseaux sociaux », a-t-elle déclaré.

De son côté, Emilia Gankama, journaliste et présidente de l'Union des femmes des médias du Congo, a également placé la compétence au cœur de la progression des femmes dans les médias. Selon la journaliste, l'impact d'une professionnelle se mesure à la qualité de son travail et à sa capacité à apporter une véritable



plus-value au métier. « La compétence, c'est la capacité à produire un travail qui est une plus-value, qui est exceptionnel, qui répond aux canons du métier et qui a un impact sur le lecteur, l'auditeur ou le téléspectateur », a-t-elle souligné.

Par ailleurs, les échanges ont porté sur le harcèlement sexuel, présenté comme l'une des difficultés auxquelles certaines professionnelles peuvent être confrontées dans leur parcours. Yolande Bodiong a appelé les vic-

times à briser le silence et à saisir les mécanismes de recours disponibles. « Quand vous êtes victime de harcèlement, il faut dénoncer, aller déposer une plainte. C'est comme cela que les choses vont changer petit à petit », a indiqué Yolande Bodiong.

Au-delà de cette problématique, les intervenantes ont insisté sur l'importance de la solidarité entre femmes. Pour Emilia Gankama, la capacité à fédérer peut contribuer à faire évoluer les situations. « Le pouvoir de fédérer, c'est le

Les panélistes posant après leurs interventions / Adiac

pouvoir de changement », a-t-elle affirmé, invitant les femmes à se sentir davantage concernées par les difficultés rencontrées par leurs consœurs.

Dans le même élan, Bibiane Koumbou considère que la formation constitue également un enjeu majeur. Elle a d'ailleurs relevé la nécessité pour les professionnelles des médias de renforcer continuellement leurs compétences afin de répondre aux évolutions du secteur. « Le défi de la formation existe. Le défi de la montée en

compétence pour les professionnels existe », a-t-elle rappelé.

Les mutations numériques ont, par ailleurs, ouvert de nouveaux espaces d'expression. Solange Samba Toyo a notamment relevé la présence croissante de jeunes femmes sur les réseaux sociaux, où certaines abordent des sujets sociaux et politiques et construisent directement leur audience. Une évolution qui appelle toutefois à une meilleure maîtrise des outils numériques et des nouveaux modes de production et de diffusion de l'information.

Au terme des échanges, les intervenantes ont appelé les femmes des médias à ne pas seulement revendiquer leur place, mais à se préparer à l'occuper pleinement. « Aux femmes, je dis : osez plus, formez-vous plus et affirmez-vous plus », a résumé Emilia Gankama.

Entre progrès réalisés et défis persistants, le panel a ainsi mis en avant plusieurs leviers de progression, à savoir la compétence, la formation continue, la solidarité et l'accès aux espaces de décision. L'objectif, ont rappelé les participantes, n'est pas d'opposer les femmes aux hommes, mais de favoriser une meilleure complémentarité des compétences au sein du secteur médiatique.

Gloria Imelda Lossele

SOLIDARITÉ

La Fondation Julia-Bouya à la rescousse des orphelins

La Fondation Julia-Bouya (FJB) a fait, le 17 septembre, un don de vivres et de non vivres à quelques orphelinats de Brazzaville.

Composé des vivres et non vivres, parmi lesquels des produits surgelés, des fournitures scolaires et des vêtements, ce don s'inscrit dans le cadre de l'élan de solidarité imprimé par cette ONG et de la commémoration du 5^e anniversaire de la disparition de Mme Julia Bouya. Selon les donateurs, au-delà de sa valeur matérielle, ce geste porte une forte dimension symbolique : le partage, l'attention à l'autre et la solidarité.

Ces différents dons, surtout les fournitures remis aux orphelinats à quelques jours de la rentrée scolaire, constituent une aide concrète pour les enfants vivant dans les centres d'accueil et leurs responsables qui éprouvent souvent d'énormes difficultés

en cette période. « Nous voulons exprimer toute notre reconnaissance à la Fondation Julia-Bouya. Nous sommes réconfortés par ce don et il va beaucoup nous aider parce qu'on éprouvait des peines pour acheter des kits scolaires aux enfants », se sont exprimés les bénéficiaires.

Représentant la présidente de cette ONG empêchée, Dorel Eyobelé a rappelé que la FJB œuvre depuis sa création au développement socio-culturel du Congo. Selon lui, ces différentes actions perpétuent les valeurs d'amour du prochain, de partage, de générosité et de solidarité incarnées par Mme Julia Bouya de son vivant. Créée en 2022, la FJB s'est



La délégation de la FJB posant avec les responsables et les orphelins/DR

fixée, entre autres objectifs, de promouvoir le bien-être familial, prévenir les maladies graves et incurables par la sensibilisation des populations, développer les programmes de santé, d'éducation et

de formation, appuyer et accompagner les pouvoirs publics par la construction des centres de santé et d'éducation.

Après Brazzaville, la FJB entend déployer ses initiatives dans d'autres localités

du pays afin de réaliser une œuvre d'intérêt général à caractère philanthropique, social et humanitaire, tout en plaçant au cœur de son action la santé, l'éducation, la formation et la solidarité.

Parfait Wilfried Douniama

SITUATION DES VACATAIRES DE L'UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le gouvernement prône une solution progressive

La ministre de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, a reçu le 19 septembre à Brazzaville une délégation des enseignants vacataires de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG). Au menu des échanges, le recrutement des vacataires et le paiement des prestations des années académiques 2020-2026.

Le collectif des enseignants vacataires de l'UMNG a été conduit par son secrétaire Maixent Roland Moboka. L'objectif était de présenter les doléances d'une catégorie d'enseignants dont la situation préoccupe les autorités universitaires.

Une série de discussions fondées sur les cahiers des charges a été transmise par les représentants des vacataires. Plusieurs problèmes principaux ont été évoqués, notamment le recrutement des vacataires, le paiement des prestations et aussi les années académiques 2020 à 2026 qui demeurent totalement impayées. Les vacataires ont également soulevé le problème individuel des dossiers, souhaitant que le gouvernement agisse de manière progressive en tenant compte des priorités.

Face à ces contraintes, la ministre de l'Enseignement supérieur a exprimé tout l'intérêt du gouvernement pour les revendications formulées. Elle a réaffirmé la volonté de l'exécutif d'assurer la continuité du service public de l'enseignement supérieur, soulignant que les vacataires participent de manière majoritaire au fonctionnement de l'université. Toute interruption du service public, a-t-elle averti, troublerait le fonctionnement normal de l'institution.



La ministre en pourparlers avec le collectif des vacataires/Adiac

D'autres points ont également été soulevés par les vacataires parmi lesquels figure la demande de séparation définitive du fichier des heures des enseignants vacataires de celui des enseignants permanents. Le personnel per-

manent, enseignant ou non, est régi par un statut, tandis que le personnel vacataire fait l'objet des contrats individuels annuels. La ministre a indiqué que le gouvernement s'est engagé à ce que les situations soient traitées sur

une base individuelle : l'identification du vacataire, l'établissement dans lequel il preste et le montant de ce qui lui est dû. « La vacation ne s'opère pas auprès de la présidence de l'université, mais dans les établissements », a indiqué la

ministre.

Autre revendication majeure : la bancarisation intégrale du processus de paiement. Les réclamations portant sur plusieurs années seront traitées progressivement, en fonction des moyens disponibles. Le gouvernement entend ainsi faire en sorte que les prestations assurées par les vacataires puissent donner lieu à la contrepartie requise, alors que la rentrée et les contraintes auxquelles ces enseignants sont soumis ont été évoquées. « Désormais, vous et nous, nous allons faire en sorte que l'on n'arrive pas à l'interruption des cours », a déclaré la ministre, précisant qu'il s'agit de la première fois qu'une telle réunion est organisée. « Nous ne pouvons pas indéfiniment avoir des perturbations au niveau de l'université et donc, pour cela, nous devons prendre les initiatives nécessaires », a-t-elle poursuivi.

Le ministre Edith Delphine Emmanuel a remercié les responsables des institutions concernées d'avoir répondu à l'invitation et a annoncé la tenue des rencontres périodiques impliquant son cabinet, l'université et les représentants des vacataires afin de faire face progressivement à leurs préoccupations.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ONAC-VG

Optimiser l'accompagnement des agents

La session du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (l'ONAC-VG), dont les travaux se sont ouverts le 19 septembre à Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour des questions visant à adapter les structures et les capacités d'accueil pour que l'ONAC-VG opère sa mutation.

Le commandement à travers le Haut-Commissariat aux vétérans et aux victimes des conflits armés et les administrateurs vont examiner des sujets d'intérêt général. Il s'agit, entre autres, de l'examen et

approbation du rapport d'intersession ; de l'examen et approbation du projet de plan annuel de travail 2026-2027 ; de l'examen et approbation du projet de loi ONAC-VG ; de l'examen et approbation de

la NDS portant organisation de la Dironac pour la période transitoire ; de l'examen et approbation du projet de contrat de bail emphytéotique concernant le site de Moungali ; la désignation du nouveau direc-

teur de l'ONAC-VG.

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), président du conseil d'administration de l'ONAC-VG, le général de division Guy Blanchard Okoï, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette session, a assuré les participants dans la perspective nouvelle de sa prise en charge des agents de la force publique admis à faire valoir leurs droits de retraite. « Cette évolution n'est pas une extension de nos attributions, elle est l'expression d'une vision élargie de notre mission de solidarité nationale. Elle traduit la reconnaissance due à des hommes et des femmes qui, tout au long de leur carrière, ont servi avec dévouement, la sécurité, la stabilité de notre pays et qui

doivent, à leur tour, trouver auprès de notre institution l'accompagnement et la considération qu'ils méritent », a promis le président du Conseil d'administration de l'ONAC-VG.

D'après lui, les dossiers inscrits à l'ordre du jour ne sont pas de simples questions de gestion courante. Ils touchent même au devenir de l'Office. Il nous revient au cours des travaux de dessiner les contours de ce que deviendra demain l'ONAC-VG. Il sied de noter que l'ONAC-VG est née de l'ordonnance N°28 du 18 août 1970 et porte depuis plus d'un demi-siècle une mission de justice et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont servi avec abnégation la Nation congolaise.

Guillaume Ondze



Le chef d'état-major général des FAC entouré du haut-commissaire et l'attaché de défense près l'ambassade de France/Adiac

SICOM 2026

Jean-Paul Pigasse honoré à titre posthume

Feu le président directeur général de l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), Jean-Paul Pigasse, fait partie des icônes de la presse congolaise que le Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) a gratifié le parcours lors de son ouverture le 17 septembre à Brazzaville, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

L'attestation d'icône de la presse a été décernée à Jean-Paul Pigasse en reconnaissance de sa carrière exemplaire, de son parcours exceptionnel, de son engagement constant au service de l'information et de la communication ainsi que de son apport remarquable au rayonnement de la profession journalistique en République du Congo.

« Jean-Paul Pigasse, en tant que journaliste de renom, est celui qui a révolutionné dans une certaine manière la presse chez nous, avec le quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Il fut aussi un homme de culture qui a fait la promotion de plusieurs écrivains congolais avec la librairie Les manguiers où chacun peut présenter son livre. Et puis, il y a la galerie musée du Bassin du Congo qui continue de recevoir des visiteurs. Donc, de



Emile Gankama recevant le prix de feu Jean-Paul Pigasse des mains du Premier ministre Anatole Collinet Makosso/Adiac

ce point de vue sur la presse en général, Jean-Paul a été un acteur majeur et le salon a bien fait de le récompenser », a reconnu humblement Émile Gankama, directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville.

Outre Jean-Paul Pigasse, plusieurs autres journalistes et personnalités ayant fait le beau temps de la presse congolaise entre les années 1980, 1990 et 2000 ont été primés, à savoir Joseph Bitala-Bitemo (Télé Congo), Marie-Jeanne Kouloubou (Télé Congo), Adrien Wayi (Radio Congo), Joseph Gabio (Radio et Télé Congo), Rose Toyo (Radio Congo), Joseph Pambou (Radio Congo), Bernard Mackiza (Semaine africaine), Asie Dominique de Marseille (Le choc), Jean-Claude Kakou (Télé Congo), Jean Obambi (Télé Congo), etc.

Merveille Jessica Atipo

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE «MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE «BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
 - Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
 - L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
 - Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

SICOM 2026

Les Dépêches de Brazzaville, un héritage à préserver

Le Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) a rendu hommage à Jean-Paul Pigasse, fondateur des Dépêches de Brazzaville. Au-delà de l'évocation de son parcours, les échanges ont porté sur l'avenir du quotidien et la nécessité de préserver l'œuvre médiatique laissée par celui qui a marqué de son empreinte le paysage de la presse congolaise.

La mémoire de Jean-Paul Pigasse s'est invitée au Sicom à travers un panel consacré à son parcours et à son apport au secteur des médias au Congo. Disparu le 11 juillet 2026, le fondateur des Dépêches de Brazzaville a laissé derrière lui un groupe de presse dont la pérennité apparaît désormais comme l'un des enjeux soulevés par les participants.

En effet, il faut replacer la création des Dépêches de Brazzaville dans le contexte de l'après-guerre de 1997. Le pays sortait alors d'une période de crise et son paysage médiatique était fortement fragilisé. Jean-Paul Pigasse arrive avec l'ambition de renforcer la diffusion de l'information sur le Congo à l'international, notamment à travers un dispositif destiné à mieux faire connaître la situation du pays et à rassurer les investisseurs.

Créées en 1998, les Dépêches de Brazzaville ont depuis accompa-

gné plusieurs étapes de l'histoire récente du pays et se sont durablement installées dans le paysage médiatique national. Pour les intervenants au panel, l'héritage de Jean-Paul Pigasse ne se limite donc pas à la création d'un journal. Il comprend également des professionnels formés au sein de ses rédactions, une culture du métier et plusieurs décennies de production journalistique.

Un patrimoine à préserver

La réflexion a surtout porté sur les moyens de préserver cet héritage. Au cours des échanges, l'idée de considérer les Dépêches de Brazzaville comme un patrimoine national a été avancée, avec un appel à une implication des pouvoirs publics pour accompagner le quotidien et contribuer à sa pérennité. « L'équipe que Jean-Paul Pigasse a formée et laissée est toujours là. Son souhait était



Les intervenants lors du panel/Adiac

de transmettre un savoir-faire et une vision du métier. Aujourd'hui, l'enjeu est de faire perdurer cette œuvre et cet héritage. Cela nécessite l'engagement et l'accompagnement de tous afin que ce qui a été construit puisse continuer à vivre et à se développer », a relevé Émile Gankama, directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville.

Cette proposition intervient dans un contexte où la presse congolaise reste confrontée à des difficultés économiques et structurelles. Les coûts de production, d'impression et de distribution constituent notamment des défis importants pour les entreprises de presse.

Le modérateur du panel, journaliste et fondateur de L'Horizon Africain, Joachim Mbanza, a

évoqué à ce propos la fermeture de l'imprimerie de La Semaine Africaine, rappelant les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les organes de presse et leurs outils de production. Il a également souligné la nécessité de préserver les titres qui ont marqué l'histoire médiatique du pays.

Une œuvre à transmettre

Les témoignages ont également permis de revenir sur la personnalité de Jean-Paul Pigasse et sa conception du journalisme. Émile Gankama a évoqué l'engagement du fondateur, son expérience et son rôle dans la construction d'une entreprise de presse devenue un acteur majeur du paysage médiatique congolais. Adrien Wayi garde, lui, le souvenir d'un patron exi-

geant, attaché à la rigueur professionnelle, mais également à l'écoute et au respect de ses collaborateurs. Évoquant leur collaboration, il a notamment insisté sur l'humilité de Jean-Paul Pigasse : « C'était quelqu'un qui avait le sens de l'écoute, qui avait aussi le respect des autres », a-t-il témoigné.

L'hommage du Sicom aura ainsi dépassé le seul registre de la mémoire pour poser une question d'avenir : comment garantir la continuité d'une œuvre médiatique construite sur près de trois décennies ? La réflexion autour de la reconnaissance des Dépêches de Brazzaville comme patrimoine national ouvre une piste pour préserver cet héritage et assurer sa transmission aux générations futures.

Gloria Imelda Lossele



Un mur en hommage à Jean-Paul Pigasse/Adiac

Sensibilisation à la création de contenus digitaux

Dans le cadre du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom), l'entrepreneur et experte en stratégie digitale, Hod Fragonard, a animé le 17 septembre au Centre international de conférence de Kintélé un atelier consacré à la création de contenus numériques et la stratégie digitale. Une intervention qui a permis aux participants de mieux appréhender les enjeux du numérique et de la présence en ligne.

« Aujourd'hui, le numérique fait partie de notre quotidien. Que l'on soit étudiant, professionnel ou entreprise, nous évoluons tous dans cet environnement », a rappelé l'experte en préambule de son exposé. Pour Hod Fragonard, la création de contenu ne s'improvise pas. Elle exige du temps, de la créativité et une véritable stratégie. « Avoir une communauté, ce n'est pas forcément facile », a-t-elle souligné, tout en reconnaissant le mérite des influenceurs qui parviennent à fédérer autour d'eux.

L'experte a, par ailleurs, tenu à distinguer deux notions souvent confondues entre l'influenceur et le créateur de contenus. « Un influenceur est d'abord un créateur de contenus. Le point commun, c'est que ce sont des personnes qui évoluent numé-

riquement et qui créent des contenus. Mais le nombre de followers, le message à faire passer ou la niche de personnes à toucher ne seront pas forcément les mêmes », a-t-elle expliqué. Et de signifier que « l'influenceur, c'est un peu le terme à la mode pour des personnes qui aiment avoir de grosses communautés. Mais derrière, tout dépend du message que l'on fait passer ».

Aussi, face à un environnement numérique en constante évolution, Mme Hod Fragonard invite-t-elle chacun à adopter une démarche proactive. « Se poser des questions : Où je vais ? Comment ? Et pourquoi ? », a-t-elle martelé. Elle encourage notamment à ne pas se limiter aux réseaux sociaux et à explorer toutes les ressources disponibles en ligne. « On a des for-



mations gratuites sur Internet, il suffit juste de chercher. Il y a même des certifications internationales gratuites qui sont offertes », a-t-elle dit.

Autre volet important de son intervention, la sensibilisation

Hod Fragonard et les participants à l'atelier/Adiac aux arnaques en ligne et à la cybercriminalité. Hod Fragonard, elle-même victime d'usurpation d'identité, a plusieurs reprises où des individus utilisent ses photos pour escroquer des internautes. Elle a appelé à la vi-

gilance, particulièrement auprès des jeunes, souvent plus exposés à ces pratiques, et a évoqué les conséquences psychologiques que peuvent engendrer ces attaques. Invitant également les professionnels du secteur à poursuivre leurs efforts de sensibilisation.

Les participants ont salué la qualité de l'atelier. L'un d'eux a confié ne pas sortir de la salle comme il y est entré, évoquant un enrichissement personnel. Un autre participant a salué la clarté des enseignements reçus. « J'ai retenu tout un tas d'enseignements que je ne maîtrisais pas sur les réseaux sociaux. J'ai notamment retenu la définition du storytelling, qui est l'art de raconter une histoire captivante pour vendre quelque chose ».

Jean Pascal Mongo-Slyhm

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**

WASHINGTON, BRUXELLES, MOSCOU

Le nouvel équilibre des tensions internationales

De la pression américaine sur l'Europe aux nouvelles sanctions contre la Russie, les décisions prises ces derniers jours confirment une recomposition des rapports de force. Pour l'Afrique, cette reconfiguration pourrait aussi modifier les marges de manœuvre diplomatiques et économiques.

Entre Washington, les capitales européennes et les différentes décisions annoncées ces derniers jours, les tensions internationales restent au cœur de l'agenda stratégique. Ukraine, défense européenne, sanctions contre la Russie, commerce et rapport transatlantique : plusieurs dossiers autrefois traités dans des cadres relativement stabilisés se retrouvent désormais imbriqués. À Washington, la Chambre des représentants américaine a adopté le 16 septembre un vaste projet de sanctions visant la Russie, ses responsables, certaines banques et le secteur énergétique, avec la possibilité de droits de douane pouvant atteindre 100 % sur certains importateurs de pétrole et de gaz russes. Le texte doit encore être soumis au président Donald Trump. Cette initiative intervient alors

que le débat sur l'engagement américain en Europe demeure ouvert. Selon Reuters, les interrogations sur une éventuelle réduction de la présence militaire américaine ont déjà conduit plusieurs alliés à réfléchir à une diversification de leurs équipements et fournisseurs militaires.

À Bruxelles, le mouvement est parallèle. Ursula von der Leyen a proposé, le 16 septembre, la création d'un « Conseil européen de sécurité », destiné à renforcer la coordination avec plusieurs partenaires, dont le Royaume-Uni, la Norvège, le Canada et l'Ukraine. Cette réflexion intervient dans un contexte où les Européens cherchent à accroître leurs capacités propres de défense. La dimension économique ajoute une autre ligne de fracture. Washington a récemment contesté certaines dispositions envisagées dans le prochain budget pluriannuel européen,

notamment un mécanisme de préférence accordé aux produits fabriqués en Europe. Les États-Unis ont évoqué des mesures de rétorsion si ces dispositions étaient maintenues. Le fonds européen concerné représente environ 402 milliards d'euros sur la période 2028-2034. Dans le même temps, Moscou durcit sa rhétorique à l'égard des capitales européennes. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a averti mercredi que toute attaque européenne contre la Russie provoquerait, selon lui, une guerre « très courte », tout en affirmant que Moscou n'avait pas l'intention d'attaquer l'Europe.

L'Afrique face au déplacement des rapports de force

Pour les pays africains, ces évolutions ne sont pas périphériques. Elles touchent

directement les prix de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement, les investissements, les marchés alimentaires, les minerais stratégiques et les équilibres diplomatiques. L'Afrique est également confrontée à une question de fond : comment préserver ses marges de manœuvre dans un environnement où Washington, Bruxelles, Moscou et Pékin cherchent chacun à consolider leurs positions ? La guerre en Ukraine a déjà accéléré cette compétition. L'Europe renforce ses capacités militaires et ses politiques industrielles ; les États-Unis cherchent à maintenir leur influence tout en demandant davantage à leurs alliés ; la Russie continue de défendre ses intérêts sécuritaires et économiques ; la Chine consolide parallèlement ses positions commerciales et industrielles. Pour les capitales

africaines, le véritable enjeu n'est donc pas de choisir mécaniquement un camp, mais de transformer cette compétition internationale en levier de négociation : accès aux financements, investissements productifs, transfert de technologies, infrastructures, sécurité énergétique et valorisation locale des ressources.

Dans ce nouvel environnement, la souveraineté ne se mesure plus seulement à la capacité militaire. Elle se joue aussi dans la maîtrise des chaînes de valeur, des infrastructures stratégiques, des données, des ressources critiques et des partenariats diplomatiques. Le monde entre ainsi dans une phase où les alliances restent nécessaires, mais où leur contenu, leur coût et leurs contreparties sont de plus en plus ouvertement négociés.

Noël Ndong

EUROPE-CANADA

L'Afrique centrale au cœur de la bataille des minerais critiques

Le rapprochement proposé par Ursula von der Leyen à Ottawa dépasse le seul cadre transatlantique. En plaçant les minerais critiques, l'énergie, les technologies et la défense au cœur de leur future alliance, Bruxelles et le Canada renforcent indirectement la compétition autour des ressources stratégiques d'Afrique centrale.

La déclaration d'Ursula von der Leyen devant le Parlement européen, le 16 septembre, ne concerne pas seulement l'avenir des relations entre Bruxelles et Ottawa. En proposant au Canada de devenir le premier « membre associé » de l'Union européenne, la présidente de la Commission européenne a également dessiné les contours d'une coopération élargie autour des minerais critiques, de l'énergie, des technologies, de la défense et des chaînes d'approvisionnement.

Pour l'Afrique centrale, le signal mérite attention

La région dispose d'une partie des ressources dont les puissances industrielles cherchent désormais à sécuriser l'accès. La RDC occupe une place centrale dans le cobalt et le cuivre. Le Gabon dispose no-

tamment de manganèse. Le Cameroun possède également des ressources minières encore insuffisamment valorisées. Une étude de l'OCDE souligne que l'Afrique centrale figure parmi les principales régions productrices de cobalt, tantale, cuivre et manganèse, minerais considérés comme stratégiques pour les nouvelles chaînes industrielles. La dynamique mondiale renforce cette pression. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les minerais critiques sont désormais directement liés aux enjeux de sécurité économique et nationale. Pour le cuivre, l'agence prévoit toujours un déficit potentiel d'offre à l'horizon 2035, malgré l'avancée de nouveaux projets notamment en RDC et en Zambie. Pour le cobalt, les décisions de Kinshasa sur les exportations ont déjà contribué à modifier

les perspectives mondiales d'approvisionnement.

La RDC en première ligne

Bruxelles ne découvre pas la RDC. L'Union européenne compte déjà Kinshasa parmi ses partenaires stratégiques dans le domaine des matières premières. La liste européenne comprend notamment la RDC, la Zambie, l'Afrique du Sud et le Canada. L'objectif affiché est de diversifier les approvisionnements et de développer les chaînes de valeur, de l'extraction jusqu'à la transformation. C'est précisément là que se situe le véritable enjeu pour l'Afrique centrale. La compétition ne porte plus seulement sur l'accès au minerai. Elle concerne désormais la transformation, le raffinage, les infrastructures électriques, les corridors ferroviaires et portuaires, les technologies

et les capacités industrielles. Pour Kinshasa, Yaoundé, Libreville, Bangui ou Brazzaville, la question devient donc celle de la valeur captée localement. Vendre davantage de cobalt, de cuivre ou de manganèse ne garantit pas mécaniquement davantage d'industrialisation.

Du sous-sol aux chaînes de valeur

Le rapprochement Europe-Canada pourrait ainsi accentuer la recherche de partenariats avec les producteurs africains. Mais les capitales d'Afrique centrale disposent également d'un levier : leurs ressources prennent une valeur supplémentaire dans un monde où la diversification des approvisionnements devient une priorité industrielle. L'enjeu consiste alors à négocier des infrastructures, des emplois qualifiés, du transfert

technologique, de la transformation locale et un meilleur accès aux marchés, plutôt qu'à multiplier les accords centrés exclusivement sur l'extraction. Pour la Cémac comme pour la RDC et la région des Grands Lacs, cette évolution pose enfin une question de coordination. La fragmentation des politiques minières et industrielles réduit la capacité collective à peser face aux grands acheteurs et investisseurs internationaux.

L'Europe et le Canada redessinent leurs alliances pour sécuriser leurs approvisionnements. L'Afrique centrale dispose, elle, des ressources recherchées. La véritable bataille sera donc de savoir si la région restera un réservoir de minerais stratégiques ou si elle parviendra à devenir un maillon industriel des nouvelles chaînes de valeur mondiales.

N.Nd.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)

N° 008/MEH/PASEL/UGP-SC-2026

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR ANALYSER LES FORMES POSSIBLES DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN REPUBLIQUE DU CONGO

Pays : République du Congo

Nom du projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Prêt BIRD n° : 9686-CG

Intitulé de la mission : Recrutement d'un cabinet chargé de l'analyse des formes possibles de délégation du service public de l'eau en République du Congo

N° de référence : CG-024-PASEL-SC-25

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité et a l'intention d'affecter une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet qui sera chargé de l'analyse des formes possibles de délégation du service public de l'eau en République du Congo.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent entre autres : (i) l'examen et l'analyse des rapports existants présentant le cadre réglementaire, l'organisation du secteur et traitant de la réforme du secteur de l'eau et des attentes en termes de participation du secteur privé ; (ii) Examiner et analyser les performances de LCDE et les principaux axes de renforcement de l'entreprise, y compris les études passées et celles mises en œuvre par le PASEL ; (iii) Présenter les besoins d'amélioration ou de renforcement des performances du secteur pour lesquels le secteur privé peut apporter une valeur ajoutée, ainsi que les défis et opportunités d'une réforme du secteur, en particulier pour faciliter l'implication du secteur privé ; (iv) Passer en revue les types de modèles de délégation de service public de l'eau applicables à la République du Congo, la valeur ajoutée que chaque modèle pourrait apporter, leurs avantages et inconvénients.

La durée de la mission est de neuf (09) mois.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. Le Projet invite les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection de la liste restreinte sont les suivants :

a) Activités principales ou expérience générale du consultant et nombre d'années d'expérience :

Le cabinet doit avoir au moins 10 ans d'expérience avérée dans l'évaluation des options de Délégation de Service Public (DSP) et la mise en place de Partenariats Public-Privé (PPP).

b) Expérience spécifique dans les missions similaires :

Expériences similaires aux prestations faisant l'objet de la mission et fournir des références vérifiables de projets similaires achevés avec succès, notamment des attestations de bonne fin d'exécution et les coordonnées des personnes de référence.

c) Capacité technique et managériale du consultant :

Disposer d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée composée d'au moins quatre (04) experts-clé, ayant au minimum les niveaux de formation, compétences et expériences définis dans les Termes de référence.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SQC (Sélection Fondée sur la Qualification du consultant) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de lundi à vendredi, de 8h00 à 16h00 heures.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies en plus de la version électronique dans une clé USB, au plus tard le 22 octobre 2026 à 13H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter la mention : « Avis à manifestation d'intérêt n°008/MEH/PASEL/UGP-SC-2026 relatif au Recrutement d'un cabinet chargé de l'analyse des formes possibles de délégation du service public de l'eau en République du Congo ».

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

À l'attention de : Olivier MAZABA NTONDELE, Coordonnateur du PASEL

Adresse : 22 Avenue Albert BASSANDZA

(Non loin de la Clinique COGEMO) / Centre-Ville

Brazzaville-République du Congo

Tél : (+242) 06 443 41 36

Courriel : passationdesmarchespase@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 SEPT 2026

Le Coordonnateur




Olivier MAZABA NTONDELE

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Israël, 5e journée, 1re division

Emmené par son capitaine Fernand Mayembo, l'Hapoel Tel Aviv soumet l'Hapoel Petah Tikva (3-0). L'équipe de l'international congolais a évolué à dix à partir de la 42e minute.

Et remonte provisoirement à la deuxième place du classement avec 10 points.

Italie, 5e journée, 1re division

Sassuolo s'incline à Monza (0-1). Darryl Bakola était aligné au poste de milieu gauche. Une bonne percée à la 28e, ponctuée d'un tir cadré, alors que la passe en retrait semblait plus judicieuse.

Remplacé à la 82e.

Malte, 6e journée du tournoi d'ouverture, 1re division

Marsaxlokk subit la loi des Hamrun Spartans (1-4). Christoffer Mafoumbi était titulaire au but, alors que Messie Biatoumoussoka était absent.

Pays de Galles, 10e journée, 1re division

Caernarfon corrige Cambrian United 9-1. Entré à la 66e, Of-frande Zanzala a inscrit le neuvième but de son équipe à la 90e+8. Son premier de la saison. Notons que le match s'est terminé à dix contre neuf.

Pays-Bas, 7e journée, 2e division

Il n'aura fallu que trois minutes à



Kévin Monzalo est à l'origine des deux buts de Den Bosch (DR)

Kévin Monzalo pour se mettre en évidence, lors de la réception d'Helmond. Alors que Den Bosch part au contre, l'avant-centre congolais fait l'appel plein axe à la limite du hors-jeu, contrôle le ballon en extension, fixe la défense centrale et oriente le jeu sur Barglan, dont la frappe est détournée par le gardien visiteur.

Et Den Bosch ouvre le score sur le corner.

L'attaquant congolais a ensuite tenté un ciseau au second poteau, que le gardien sort d'une manchette, avant de frapper fort au but et de buter à nouveau sur le

dernier rempart (6e).

A la 23e, sur un long ballon de Laros, Monzalo contrôle parfaitement, emmène le cuir entre deux puis quatre joueurs et provoque le but contre son camp de Koglin (2-1, 23e).

Aurait peut-être pu bénéficier d'un penalty pour une main de Ludwig à la 52e.

Nouvelle frappe cadrée à la 57e, mais le gardien gagne son duel. Remplacé à la 89e, l'ancien Havrais a encore fait étalage de son registre complet.

Allemagne, 6e journée, 3e division

Le Viktoria Cologne l'emporte 3-1

à Meppen. Noah Le Bret Maboulou est entré à la 66e, à 2-0.

Angleterre, match décalé de la 6e journée, 2e division

Middlesbrough est tenu en échec par Millwall (2-2). Sans Adilson Malanda, légèrement touché contre Norwich.

Bulgarie, 6e journée, 1re division

Défaite dans le derby de Sofia pour le Lokomotiv face au CSKA (0-2). Avec Ryan Bidounga titulaire et pris de vitesse par Zwarts sur le deuxième but.

Espagne, 6e journée, 1re division

Jorge Dominguez Lituba est resté sur le banc lors du carton de l'Atletico de Madrid face à Osasuna (4-0).

Italie, 5e journée, 3e division, groupe C

La réserve de l'Atalanta s'impose à Sambenedettese (3-2). Avec Digne Pouna titulaire devant la défense.

Luxembourg, 8e journée, 1re division

Dudelange chute à domicile face à Kaerjeng (2-4). Malgré un penalty d'Hermann Moussaki à la 66e.

Pologne, match en retard de la 2e journée, 1re division

Le Gornik Zabrze l'emporte 2-0 à Korona. Sans Yvan Ikia Dimi, resté sur le banc.

Russie, 9e journée, 1re division

Malgré un bon Loris Mouyokolo dans l'axe de la défense, Baltika chute sur son terrain face au Zenith Saint-Petersbourg (2-3).

Suisse, 4e journée, 1re division

Le Servette prend les trois points chez le champion en titre, Thoune (4-2). Avec Bradley Mazikou titulaire à son poste de latéral gauche et averti à la 31e.

Roumanie, 10e journée, 1re division

Sans Gabriel Charpentier, absent après sa sortie prématurée lors de la 9e journée, Arges chute sur la pelouse du Steaua Bucarest (1-2).

Suisse, 9e journée, 2e division

Alexis Beka Beka est entré à la 84e lors du revers d'Aarau à Winterthur (1-2). Le score était déjà acquis.

Turquie, 6e journée, 1re division

Pas de vainqueur entre Kasimpasa et Konyaspor (0-0).

Côté Kasimpasa, Kévin Mouanga était titulaire au poste d'axial droit. Dans le camp visiteur, Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe.

Ukraine, 7e journée, 1re division

Le Polyssia bat Kryvbas (2-1). Sans Borel Tomandzoto sans Béni Makouana, non retenus.

Jerry Yoka est entré à la 60e lors du match nul concédé par le Chernomorets Odessa face à Obolon (1-1).

Camille Delourme



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

POUR L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) ORDINATEURS DE TRAITEMENT DES DONNEES

Prêt N° : IDA 75280-CG

AAON : 093/F/AON/MEPSP/UGP-HISWACA/2026

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de projets n02 (HISWACA-SOP 2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché « d'acquisition de soixante (60) ordinateurs de haute performance pour le traitement des données ». Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. Le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de projets n02 (HISWACA-SOP 2), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « fourniture des soixante (60) ordinateurs de haute performance pour le traitement des données », en un (01) seul lot.

3. Les soumissionnaires éligibles sont les

entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture des matériels informatiques. En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

4. Le délai d'exécution du marché est de deux (02) mois.

5. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et septembre 2025 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), est ouverte à tous les Candidats éligibles.

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet HISWACA et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mention-

née ci-après : Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org/recrutementhiswaca@gmail.com

7. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFI Bank CONGO.

8. Les offres devront être soumises en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse suivante au plus tard le mercredi 21 octobre 2026 à 12h00 heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis est fixée pour le mercredi 21 octobre 2026 à 13 heures 00 minute heure du Congo Brazzaville en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

9. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'exécution : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de projets n°2 (HISWACA - SOP 2)

Adresse : Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204
Téléphone : (+242) 06 157 01 01
E-mail : ugp@hiswaca-congo.org



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 7^e journée
Match spectaculaire à Rodez où Nancy s'impose 4-3. Dans les rangs ruthénois, Loni Laurent Quenabio et Raphaël Lipinski étaient titulaires. Sur l'ouverture du score de l'ASNL (5e), Quanebio est pris de vitesse par Ba, le passeur, et Lipinski oublie complètement Housni, le buteur, dans son dos. Le capitaine du RAF se ratrape à la 20e en inscrit le but du 2-1, en reprenant, de près, un coup-franc de Cartillier. Mais l'ancien Auxerrois manque à nouveau de rigueur dans son marquage sur un coup-franc de Kandil, coupé au premier poteau par Nehemiah Fernandez (2-3, 51e). Le défenseur formé au PSG, encore performant au poste de latéral droit, redonne ainsi l'avantage à son équipe. Son deuxième but de la saison. Deuxième défaite de rang à domicile pour Rodez, alors que Nancy se relance après deux revers. Clermont rapporte un point de Grenoble (1-1). Titularisé pour la première fois en L2, Jean Williams Nyindong Tsamouna a joué 75 minutes. Allan Ackra, blessé, n'était pas sur la feuille de match. Dijon l'emporte à Annecy 2-1. Sans César Obongo, opéré d'une cheville et absent jusqu'en 2027. Réduit à dix dès la 11e, Dunkerque chute à Pau (0-2). Sans Lenny Dziki Loussilaho, resté sur le banc. Montpellier pousse Reims au nul 1-1. Sans Yaël Mouanga, resté à la maison. Suite de cette 7e journée ce samedi 19 septembre avec



Un but marqué mais deux bévues défensives pour Raphaël Lipinski, le capitaine de Rodez, battu par Nancy (DR)

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Angueki Prisca Nadine. Je souhaite désormais être appelée Ekiri Angueki Prisca Nadine.

Toute personne ayant un intérêt légitime à s'opposer à ce changement de nom est invitée à faire connaître son opposition dans un délai de trois (3) mois à compter de la présente publication.

Passé ce délai, aucune opposition ne pourra être prise en considération.

Boulogne-Nantes (Tylel Tati) et Guingamp-Red Star (Josué Escartin).ables r

Angleterre, 16e de finale de l'EFL Trophy
Manchester City balaye Norwich (3-5). Titulaire en pointe, Floyd Samba a ouvert le score, d'une tête plongeante dans les six mètres, à la 29e. Dos au but, le jeune attaquant sert de point d'appui à une contre-attaque d'école : contrôle sous pression, petite talonnade pour Cherki qui sollicite le une-deux avec Bouaddi et file au but pour le 2-0 (32e). Que dire ensuite de son admirable enroulé dans le petit filet adverse, sur une passe d'Ait Nouri ? (4-0, 54e). Un match référence, probablement pour le jeune frère de Tyrone, absent pour sa part. Grèce, 3e journée de la Coupe Kifisia s'incline à domicile



Double buteur et impliqué sur le but de Cherki, Floyd Samba a brillé avec l'équipe première de City (DR)

face au Panathinaïkos (0-2). Avec Jordi Mboula, titulaire. Ligue Europa, 1re journée de la phase de poules Pensionnaire de 2e division portugaise, Torreense réalise un exploit en s'imposant 2-1 chez les Norvégiens de Lillestrom. Sans Jérémy Mounesse, pas encore aligné cette saison.

Camille Delourme

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/2026
Pour la mise en œuvre de projet de la Fondation AVSI
en République du Congo

Dans le cadre du fonctionnement de la Fondation AVSI en République du Congo, notamment du projet : « Distribution de foyers améliorés pour la génération de crédits-carbone, Congo, Pointe-Noire » financé par ENI Congo, la **Fondation AVSI** fait un appel d'offre aux **fournisseurs avec compétence dans le domaine de vente de véhicules**, pour **l'achat de deux (2) véhicules Pick up 4x4** dans le département de Pointe-Noire.

Source de financement : ENI Congo

Délais de livraison : 19 octobre 2026

Cahier de spécification technique : Le cahier de spécification technique est à retirer sous format électronique ou papier auprès du Secrétariat AVSI, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire BP 1716, Téléphone 06 514 48 61/ 05 663 60 61, Mail : pointe-noire@avsi.org

Conditions de participation : La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de condition pour tous les fournisseurs agréés dans la vente de véhicules. La liste des pièces justificatives à présenter peut-être retirée sous forme électronique ou papier auprès du Secrétariat de la Fondation AVSI.

Condition particulière et indispensable : Une garantie d'une année sera exigée.

Les fournisseurs intéressés devront adresser leurs offres à l'attention de Madame La Représentante pays de la Fondation AVSI, directement à la Fondation AVSI Pointe-Noire, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire ou par courrier postal : BP 1716 Pointe-Noire.

NB : La date limite de réception des offres est fixée au 05 Octobre 2026 à 16H00. L'ouverture des plis se fera le 07 Octobre 2026 à 09H00 au Bureau de la Fondation AVSI.

- Seuls les fournisseurs présélectionnés recevront une lettre de réponse.

CHAMBRE CONSULAIRE

Renforcer l'attractivité des investissements américains au Congo

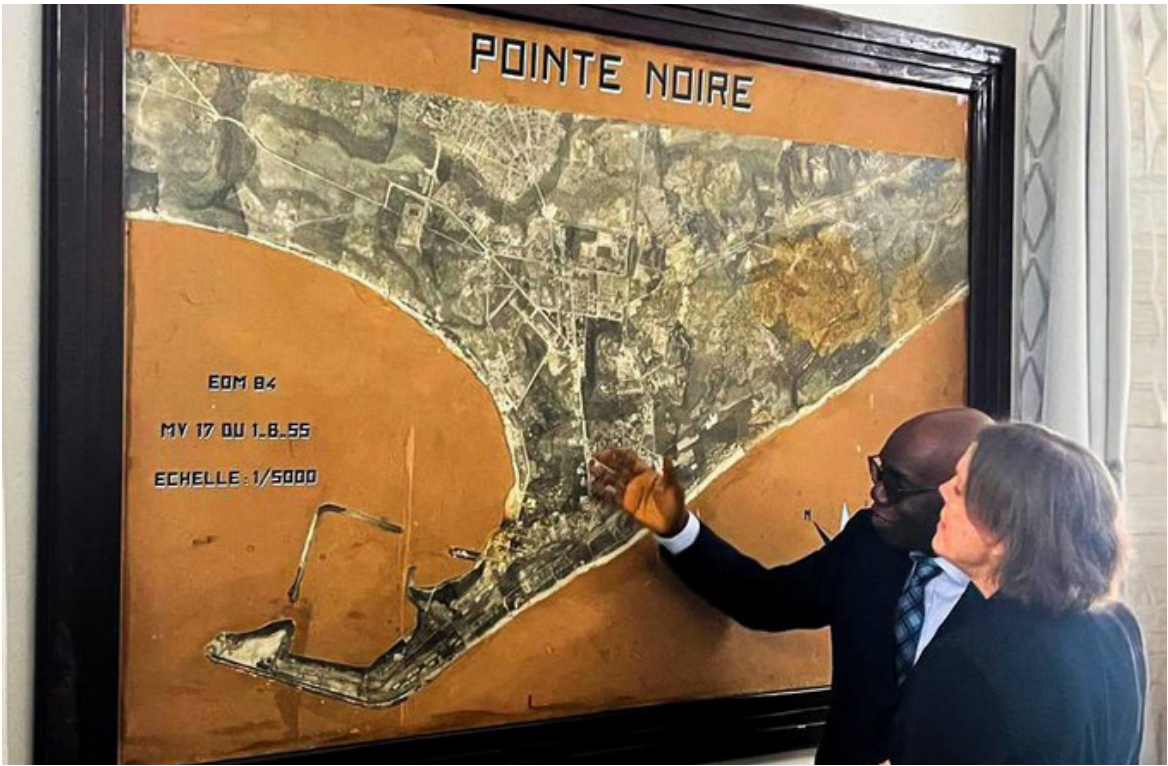
Le président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela, et la chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis en République du Congo, Amanda S. Jacobsen, ont échangé le 16 septembre à Pointe-Noire sur les moyens de renforcer l'attractivité du Congo auprès des investisseurs américains.

La rencontre a porté notamment sur les mécanismes susceptibles d'améliorer la visibilité de l'économie congolaise auprès du secteur privé américain et de favoriser l'établissement de nouveaux partenariats entre les entreprises des deux pays.

Les deux interlocuteurs ont relevé le potentiel de diversification de l'économie congolaise et l'intérêt de renforcer les échanges avec de nouveaux partenaires. Pour Sylvestre Didier Mavouenzela, plusieurs secteurs présentent des perspectives d'investissement, notamment les mines, les hydrocarbures et l'agroalimentaire.

La nécessité d'une meilleure circulation de l'information entre les acteurs économiques a également été soulignée. L'objectif est de permettre aux investisseurs américains de disposer d'informations plus accessibles sur les opportunités offertes par le marché congolais et sur les dispositifs d'accompagnement existants.

Dans cette perspective, l'organisation d'une Journée-pays consacrée aux États-Unis figure parmi les initiatives envisagées



Didier Mavouenzela et Amanda Jacobsen en séance de travail à la CCIAM de Pointe-Noire, septembre 2026DR

par la Chambre consulaire de Pointe-Noire. La promotion de la plateforme d'information des entreprises Liziba, accessible à l'adresse www.liziba.cg, auprès des opérateurs économiques américains a également été évo-

quée.

La généralisation du contenu local constitue, par ailleurs, un autre axe d'opportunités pour les entreprises américaines. Alors que le projet de loi relatif au contenu local est en attente

de promulgation, le président de la Chambre consulaire estime que les entreprises américaines gagneraient à anticiper les évolutions du cadre réglementaire afin de mieux se positionner sur le marché congolais.

Au cours des échanges, la chargée d'affaires américaine a également été informée des différents instruments développés ou envisagés par la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Il s'agit notamment du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo, ainsi que de plusieurs projets de l'institution consulaire pour lesquels un accompagnement de l'ambassade des États-Unis pourrait être sollicité.

Les discussions ont enfin abordé la question de l'Agoa, la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique. Dans l'hypothèse d'une reconduction de ce dispositif, les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer au préalable les capacités des entreprises congolaises afin qu'elles soient davantage en mesure de tirer parti des possibilités d'accès au marché américain. Pour la Chambre consulaire de Pointe-Noire, l'enjeu consiste ainsi à mieux préparer le tissu entrepreneurial congolais tout en renforçant la visibilité du pays auprès des investisseurs étrangers.

Marie Alfred Ngoma

LIVRES

Éric Joël Békalé présente à Paris son roman « Une vie de ministre »

En provenance de Libreville, l'écrivain gabonais Éric Joël Békalé dévoile, du 18 au 20 septembre, à la Halle des Blancs-Manteaux, dans le 4e arrondissement de Paris, son ouvrage intitulé « Une vie de ministre », publié aux éditions Acoria.

Fort de 326 pages, l'ouvrage est présenté comme une œuvre de fiction inspirée de faits réels. Il plonge le lecteur dans les coulisses de l'exercice du pouvoir, en mettant en scène les responsabilités ministérielles, les relations humaines, les sollicitations de l'entourage, les ambitions et les désillusions qui peuvent accompagner l'accès à une fonction gouvernementale.

À travers le parcours de son personnage principal, l'auteur s'intéresse notamment aux rapports entre un responsable politique et ceux qui l'entourent, ainsi qu'aux nombreuses demandes auxquelles il peut être confronté une fois nommé au gouvernement.

Ancien membre du gouvernement gabonais, Éric Joël Békalé précise toutefois que son roman ne constitue pas une autobiographie. « Ce n'est pas une autobiographie », affirme-t-il, expliquant avoir mêlé dans son récit des événements et des personnages authentiques à des situations transformées ou imaginées.

Les coulisses de l'exercice du pouvoir

Dans plusieurs chapitres aux titres évocateurs, l'écrivain aborde les réalités liées à la gestion d'un cabinet ministériel et les rapports de force susceptibles de s'y développer.

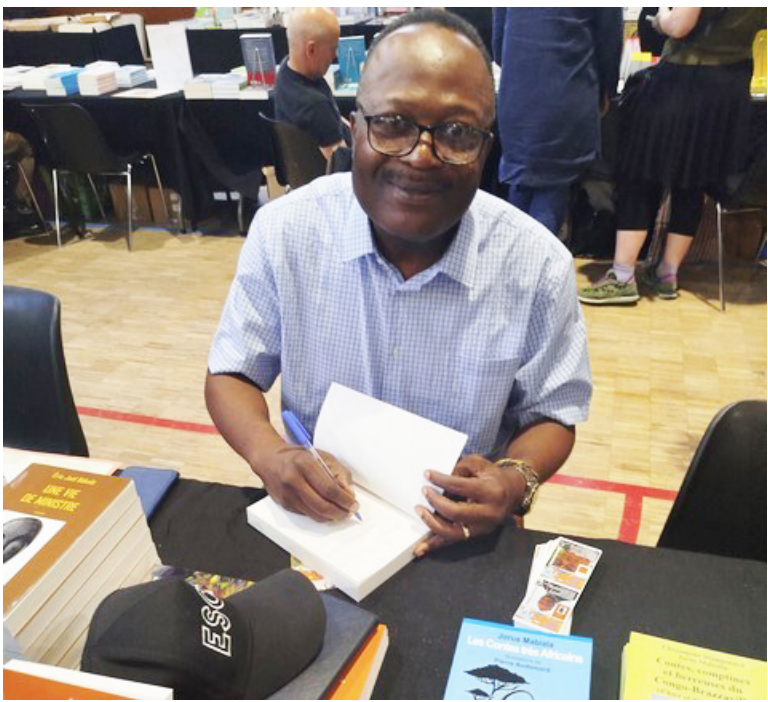
Dans le chapitre intitulé « Si on veut construire des ponts, on fait appel à des ingénieurs en BTP, pas à des boulangers », il met l'accent sur la néces-

sité pour un ministre de s'entourer de collaborateurs compétents. « *Il était un drame, pour un ministre qui ne connaissait pas ses dossiers, de se faire larguer par ses collaborateurs. Ces derniers étaient plus au fait et mieux outillés que lui* », écrit-il.

Selon l'auteur, la composition d'un cabinet constitue également un indicateur des ambitions et des priorités du ministre. « *La composition d'un cabinet est le reflet de l'ambition du ministre lui-même* », observe-t-il, en distinguant les équipes constituées d'experts, de technocrates et de fonctionnaires expérimentés de celles formées principalement « d'amis et de parents, de personnes sans profil et sans parcours probant ».

Les sollicitations liées à la fonction

Dans un autre chapitre, intitulé « Faire de la politique, c'est aussi marcher dans la boue », Éric Joël Békalé revient sur les sollicitations auxquelles il affirme avoir été confronté après son entrée au gouvernement. « *Devenu ministre, j'étais du coup celui qui devait résoudre leurs problèmes* », raconte-t-il, évoquant une conception de la fonction politique qui ferait du titulaire d'un poste ministériel « celui qui règle tous les problèmes du village ou du quartier ». L'auteur aborde également la question du piston et les attentes exprimées par son entourage. « *Je ne*



Eric Joël Békalé en dédicace à Paris, septembre 2026DR

connaissais pas le pistonnage. Je n'y avais jamais eu recours moi-même. Je ne pensais pas le faire. Mais ceux qui me sollicitaient étaient dans la détresse. Ils n'avaient pas d'autres solutions », confie-t-il.

À travers ces différentes situations, le roman met en lumière les tensions susceptibles d'accompagner l'exercice d'une responsabilité publique, entre exigences institutionnelles, pressions de l'entourage et réalités sociales.

Une frontière entre fiction et réalité

« Une vie de ministre » revendique une frontière volontairement poreuse entre fiction et réalité. Des faits vécus, des personnages authentiques et des situations inspirées de l'expérience de l'auteur sont associés à des éléments romancés. Le pouvoir, l'ambition, la loyauté, la famille et les désillusions politiques constituent les principaux thèmes abordés dans l'ouvrage. Plusieurs titres de chapitres

illustrent cette diversité : « Au commencement était WhatsApp », « Être ou ne pas être ? Telle est la question », « Pour l'honneur de ma famille, je resterai toujours digne » ou encore « La politique peut être cruelle ».

De la diplomatie à la littérature

Diplomate de carrière, Éric Joël Békalé a notamment occupé les fonctions de ministre des Transports en 2023 sous la présidence d'Ali Bongo Ondimba. Il exerce actuellement comme ambassadeur itinérant chargé de la diplomatie culturelle. Au cours de sa carrière diplomatique, il a notamment travaillé au sein de la Mission permanente du Gabon auprès des Nations unies à Genève et occupé des fonctions de conseiller diplomatique dans plusieurs cabinets ministériels. Sur le plan littéraire, il est président de l'Union des écrivains gabonais et vice-président de l'Association panafricaine des écrivains (PAWA).

Engagé dans l'opposition, il exerce par ailleurs les fonctions de secrétaire général d'Ensemble pour le Gabon (EPG), formation politique dirigée par l'ancien Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nzé. Avec « Une vie de ministre », Éric Joël Békalé propose ainsi un récit consacré aux réalités humaines qui entourent l'exercice du pouvoir, s'appuyant sur une matière inspirée de son parcours, tout en maintenant une distinction entre expérience personnelle et fiction romanesque.

M.A.N.

PROTECTION SOCIALE

Des évaluateurs de la Banque mondiale attendus à Brazzaville

Une mission d'experts de la Banque mondiale (BM) séjournera, du 21 septembre au 2 octobre, à Brazzaville et à Pointe-Noire pour faire le point sur le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), doté de 133 millions de dollars, et sur le projet pilote consacré au développement de la petite enfance. Les émissaires de la BM effectueront des entretiens, revue des indicateurs et visites de sites susceptibles d'accueillir de nouvelles crèches communautaires.

La mission de deux semaines vise à mesurer, composante par composante, l'état d'avancement des deux projets et d'apporter l'appui technique nécessaire pour accélérer l'atteinte des résultats. Les experts s'entretiendront avec le ministre chargé du Plan, gouverneur de la République du Congo à la Banque mondiale, avec la ministre chargée de la Solidarité nationale et avec le ministre chargé des Affaires sociales, qui assure la tutelle du projet. Outre ces échanges stratégiques, la délégation travaillera avec les équipes opérationnelles sur les indica-

teurs associés à chaque volet.

Le PSIPJ repose sur plusieurs chantiers, notamment le versement de transferts monétaires, y compris pour les activités génératrices de revenus, aux ménages pauvres, aux personnes âgées vivant seules et aux personnes handicapées ; la formation de 40 000 jeunes à l'entrepreneuriat et de 5000 autres à l'apprentissage d'un métier, à Brazzaville,

Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou. Tous vulnérables et âgés de 18 à 35 ans, ces bénéficiaires reçoivent une subvention non remboursable destinée à favoriser leur insertion professionnelle. S'y ajoutent la formation des cadres et agents du ministère chargé des Affaires sociales, la réhabilitation de circonscriptions d'action sociale et l'opérationnalisation du Registre social unique (RSU), outil censé identi-

fier durablement les ménages éligibles aux filets sociaux.

Le second projet, de nature pilote, vise à améliorer l'accès des familles à des services de développement de la petite enfance pour les enfants de 0 à 3 ans, en zones urbaines et périurbaines. Deux crèches fonctionnent déjà à Brazzaville, aux marchés Sukisa et Total. La mission profitera de son passage à Pointe-Noire pour visi-

ter de nouveaux sites et évaluer l'opportunité d'étendre l'expérience. Ce volet entend également promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en élargissant une offre de garde d'enfants aujourd'hui insuffisante.

Successeur du projet Lisungi et du projet Lisungi de réponse d'urgence à la covid-19, le PSIPJ avait initialement pour objectif de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique, puis d'élargir l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones retenues.

Fiacre Kombo

...Promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en élargissant une offre de garde d'enfants aujourd'hui insuffisante.

CONFLIT HOMME-FAUNE

Les communautés réclament un mécanisme de réparation

Les représentants des populations autochtones, de la société civile, des pouvoirs publics et des partenaires techniques, réunis le 18 septembre à Brazzaville, ont plaidé pour une réforme du régime d'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage. Le dispositif actuel adossé à un décret de 1986 et les mécanismes assurantiels ne couvrent qu'une fraction des pertes.

Les participants à la concertation ont insisté sur la mise en œuvre de la cible 3 du cadre mondial de la biodiversité, qui engage le Congo sur 30 % d'aires conservées d'ici 2030. En effet, dans les zones forestières du nord du pays, les éléphants et d'autres espèces sauvages détruisent régulièrement champs et vergers. Les conséquences dépassent la seule perte agricole : sécurité alimentaire compromise, revenus amputés, scolarisation des enfants menacée. Selon les communautés, le coût de la conservation pèse d'abord sur ceux qui vivent aux abords des aires protégées, quand les bénéfices, eux, restent peu visibles ou inégalement répartis.

Le point focal pays du Forest Peoples Programme (FPP), Lassana Koné en a livré une illustration inattendue. « *Ce que j'ignorais encore, c'est que les éléphants pouvaient aussi être accusés de provoquer des divorces* », a-t-il raconté. D'après un témoignage recueilli la semaine précédente dans un village visité, la destruction répétée des cultures et les tensions économiques qui en découlent auraient contribué à plusieurs séparations conjugales. « *Dernière ce témoignage qui peut*



Les participants à l'ouverture des travaux Adiac

nous faire sourire un instant se trouve une réalité préoccupante », a-t-il poursuivi.

Le cadre juridique national est jugé obsolète. La loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées constitue le principal cadre sectoriel. Ses articles 20 à 22 prévoient l'association des populations riveraines à l'élaboration des plans d'aménagement, leur participation à la gestion des aires protégées et leur accès aux revenus générés. Mais elle n'institue pas

de régime spécial et opérationnel de réparation des dommages fauniques. En pratique, l'évaluation s'appuie sur le décret n° 86-970 du 27 septembre 1986, qui fixe les indemnités dues en cas de destruction d'arbres fruitiers et de cultures. Ses barèmes sont anciens et aucune procédure propre aux dégâts causés par la faune n'y est définie : ni déclaration, ni constat contradictoire, ni régime de preuve, ni délais, ni voies de recours, ni source de financement identifiée.

Une fenêtre réglementaire ouverte

Des dispositifs alternatifs ont été expérimentés, notamment l'« assurance dévastation » autour du Parc national d'Odzala-Kokoua. Ils ont permis des réponses plus rapides et produit des données utiles, mais leurs limites sont documentées tels que la cotisation demandée aux agriculteurs, la complexité de l'évaluation, la faible prévisibilité des montants, le risque d'exclusion

de certains ménages et la dépendance durable aux financements extérieurs.

Pour les participants, aucun taux d'indemnisation ne suffira s'il reste isolé. Le mécanisme attendu devrait combiner prévention, alerte précoce, protection des champs, assistance immédiate, évaluation crédible des dommages, actualisation régulière des barèmes, paiement dans des délais raisonnables et recours effectifs. « *Les communautés ne devraient pas supporter seules le coût de la conservation d'une faune qui constitue un patrimoine national* », a résumé Lassana Koné.

Ouvrant les travaux, le secrétaire exécutif du Centre d'encadrement communautaire pour le développement, Erick Chrysostome Nkodia, a présenté la rencontre comme « un cadre privilégié » destiné à renforcer le dispositif juridique, réglementaire et institutionnel de la conservation, « *afin qu'il garantisse une approche fondée sur les droits, c'est-à-dire la reconnaissance et la protection des droits des communautés locales et populations autochtones sur leurs terres, terroirs et ressources* ».

F.K.